

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 juin 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 24 juin 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre la déclaration publiée le 22 juin 2003 par M. Igor S. Ivanov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, concernant l'issue de la réunion des membres du Quatuor, qui s'est récemment tenue en Jordanie (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Sergey **Lavrov**

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Annexe à la lettre datée du 24 juin 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie sur l'issue de la réunion ministérielle des médiateurs internationaux du Quatuor consacrée au règlement de la situation au Moyen-Orient

[Original : russe]

Nous avons procédé à un échange de vues sur la situation au Moyen-Orient avec nos partenaires du Quatuor et avons examiné attentivement ce qui pouvait être fait pour la mise en oeuvre de la « feuille de route », en vue de mettre fin aussi rapidement que possible à la longue série d'affrontements sanglants entre Israéliens et Palestiniens.

On peut aujourd'hui constater un point essentiel : grâce aux efforts actifs des membres du Quatuor et en particulier au ferme engagement personnel du Président des États-Unis, M. G. Bush, nous avons réussi à faire en sorte que ce cadre de règlement demeure viable et nous sommes parvenus à un accord de principe entre les parties au conflit en vue de sa réalisation. Compte tenu des circonstances actuelles et de la gravité des affrontements entre Israéliens et Palestiniens, c'est déjà un acquis important.

Il est très important aussi que des conditions extérieures favorables à une évolution positive soient désormais réunies. Un large consensus s'est en effet dégagé au sein de la communauté internationale, y compris de la quasi-totalité des pays arabes, sur la nécessité de réaliser immédiatement des mesures concrètes qui permettraient de commencer réellement à progresser vers un règlement du conflit israélo-arabe.

Malheureusement, la situation demeure tendue. La dernière explosion de violence a été une démonstration éloquente du fait que les groupes qui ne veulent pas d'un règlement ne renoncent pas à tenter de faire échouer la mise en application de la « feuille de route ». C'est pourquoi il est indispensable de mettre tout en oeuvre pour empêcher une nouvelle série d'affrontements et préserver la chance qui s'offre de sortir de la crise.

Les membres du Quatuor appuient la voie choisie par l'Autorité palestinienne sous la direction de M. Abbas, qui vise à mettre fin aux attaques des extrémistes, et ils l'engagent à poursuivre ses efforts énergiques visant à une stabilisation de la situation. Dans le même temps, nous engageons le Gouvernement israélien à ne pas adopter de mesures susceptibles d'aggraver la situation et à favoriser systématiquement la mise en oeuvre des dispositions énoncées dans la « feuille de route ». À cet égard, nous nous félicitons de la reprise des contacts israélo-palestiniens dans le domaine de la sécurité, ainsi que de l'action déployée par la République arabe d'Égypte pour parvenir à un accord sur la fin de la violence.

Nous sommes convaincus que le contrôle de l'application des dispositions de la « feuille de route » par les membres du Quatuor sera très important pour l'obtention de progrès réguliers dans la voie qui y est tracée. Nous appuyons les

efforts entrepris à cet égard par notre allié américain et sommes prêts à y apporter notre participation active.

Il va de soi que l'instauration d'une paix véritablement durable au Moyen-Orient sera impossible si une régularisation des relations entre Israël, la Syrie et le Liban n'intervient pas. C'est pourquoi nous estimons que le moment est venu de réfléchir à la définition d'un train de mesures destinées à relancer le processus de négociation sur les volets syrien et libanais. La mise en oeuvre de telles mesures permettrait de consolider les progrès réalisés en ce qui concerne le volet israélo-palestinien conformément à la « feuille de route ».

La Russie est disposée à poursuivre ses efforts actifs en vue de parvenir à un règlement juste et global de la situation au Moyen-Orient, dans le cadre duquel deux États indépendants – Israël et la Palestine – vivront côte à côte dans la paix et la sécurité et tous les États et les peuples de la région pourront s'épanouir dans un climat de réelle stabilité et de bon voisinage. Nous sommes résolus à agir en étroite coordination avec nos partenaires du Quatuor et les autres parties intéressées pour y parvenir.
